

Lyon, le 13 juin 2016

Mesdames les auditrices, Messieurs les auditeurs de l'UTA,

Je n'ai pas encore eu l'honneur de vous rencontrer. Aussi permettez-moi de me présenter : je suis Yannick Chevalier, maître de conférence en Stylistique française, enseignant à la Faculté de Lettres, Sciences du langage et Arts du spectacle depuis 2006, et depuis mai 2016 Vice-président en charge de l'Égalité et de la Vie citoyenne, nommé par Mme Nathalie Dompnier, Présidente de l'Université Lyon 2. A ce titre me revient le soin du pilotage politique de l'UTA.

Des messages vous ont été adressés la semaine dernière et en début de semaine par Mmes Béatrice Clavel, directrice de l'UTA, et Brigitte Fillon, directrice administrative, pour vous informer que l'offre de formation de l'UTA était reconfigurée pour l'année 2016-2017. Depuis, plusieurs lettres sont parvenues à la Présidence de l'Université pour protester contre la fermeture de certains enseignements.

Il me semble donc opportun de vous expliquer, en toute transparence, les raisons qui ont conduit l'équipe présidentielle actuelle à proposer ces changements.

Le contexte général

Comme vous le savez peut-être, la rentrée universitaire 2016 va être un moment de profonds bouleversements pour notre Université, puisque l'ensemble des diplômes (de la première année de Licence au Doctorat) dans toutes les disciplines de notre établissement va être modifié. Cette réorganisation globale des formations à destination des étudiant.es a lieu tous les quatre ans. Comme vous le savez aussi, l'équipe présidentielle actuelle n'est pas celle qui a conduit le travail de refonte des diplômes, mais c'est à elle qu'il revient de mettre en application cette nouvelle offre de formation. Or, la dite nouvelle offre de formation possède un coût substantiellement plus élevé que l'offre précédente : le nombre d'heures par étudiant.es augmente, le nombre de diplômes aussi. Par ailleurs, les modes de financement ne prévoient pas une hausse équivalente de la dotation de l'université publique dans les années qui viennent. Il nous faut donc opérer des choix politiques et budgétaires, au sein de l'établissement, pour assurer à nos 28000 étudiant.es les meilleures conditions de travail et une formation initiale de qualité.

C'est la raison pour laquelle une des premières tâches de la nouvelle équipe présidentielle a consisté, depuis plusieurs semaines, à essayer de trouver des marges de manœuvre budgétaires dans les autres services de l'Université.

Sur l'offre de cours et ateliers de l'UTA

C'est en menant cette enquête que nous avons découvert qu'une partie de l'offre de formation proposée par l'UTA était redondante par rapport à l'offre de formation du Service de Formation continue de l'Université Lyon 2 : les **cours de langue vivante**, en particulier, sont organisés selon les mêmes dispositifs (niveaux : débutant/intermédiaire/avancé ; contenus : conversation/thématiques ; organisations pédagogiques : petits groupes, objectifs spécifiques ou généralistes), les coûts des enseignements sont identiques. Il est donc sans conséquences pour les étudiant.es de Formation continue et pour les auditeur/trices de l'UTA de procéder à la suppression de ce doublon.

Aussi j'invite celles et ceux d'entre vous qui suiviez jusqu'à présent des cours de langues au sein de l'UTA à prendre contact avec le service de la Formation continue de l'Université Lyon 2 : c'est Mme Catherine Batisse, responsable des Langues, qui sera désormais votre interlocutrice. Je me permets de vous transmettre le message que Mme Batisse m'a fait parvenir très récemment :

En tant que Responsable de la Formation Continue Langues, je tiens à vous confirmer que le service FC de l'Université Lumière Lyon 2 fera le meilleur accueil aux auditeurs et auditrices de l'UTA. Le changement sera minime, puisque Brigitte Fillon et moi-même avons déjà harmonisé nos pratiques, en termes de test et de coûts de formation qui resteront inchangés. J'ai, par ailleurs, assuré un certain nombre de tests pour l'UTA et j'ai peut-être déjà rencontré dans ce cadre plusieurs de ces étudiants.

En ce qui concerne les objectifs de ce que l'UTA appelait "ateliers de langues", nous pouvons vous garantir qu'ils seront maintenus, et ce, dans des cours bien spécifiques et nettement différenciés des cours à visée professionnelle. Le nombre d'heures de ces ateliers peut soit rester inchangé, soit être augmenté car nous sommes dans une démarche de flexibilité dans le but de répondre au mieux aux besoins et aux attentes. Le service de Formation continue Langue est donc disponible pour ces nouveaux étudiants que nous attendons dès le 29 août 2016 pour les accueillir, les informer, organiser les tests et procéder à leurs inscriptions [...].

N'hésitez pas à leur transmettre mes coordonnées pour un rendez-vous, test de niveau ou toute autre renseignement au [04 78 69 74 70](tel:0478697470), par message électronique : catherine.batisse@univ-lyon2.fr, ou par courrier : Université Lyon 2, Service de la Formation Continue Langues, 86 rue Pasteur, 69007 Lyon.

Catherine Batisse

Pour les **autres cours concernés** par la reconfiguration de l'offre de formation, voici les critères que l'équipe présidentielle a retenus pour décider de leur fermeture :

- Le cours ou l'atelier correspond-il à une activité pédagogique susceptible d'être offerte au public de l'UTA par d'autres institutions (associations, organismes publics ou privés) ? Si c'est le cas, il convient d'orienter les personnes inscrites à l'UTA dans ces modules vers ces autres institutions.

Il en va ainsi des cours et ateliers « *Chant choral* » et « *Technique vocale appliquée au chant choral* » : celles et ceux d'entre vous qui participiez à cette activité êtes invité.es à prendre contact avec, par exemple, le Chœur Mixte Universitaire de Lyon. De même pour les cours et ateliers « *Le plaisir d'écrire (atelier d'écriture)* », « *Dans les mouvements de lecture et d'écriture* », « *S'atteler à l'écriture* », dont les objectifs recoupent très largement ceux de nombreuses associations lyonnaises, et dont les activités sont proposées à des tarifs autrement moins onéreux que ceux que nous proposons à l'UTA.

- Le cours ou l'atelier est-il pris en charge par un.e enseignant.e-chercheur.e de l'Université Lyon 2 ou d'un autre établissement d'enseignement supérieur de l'Université de Lyon ? Si ce n'est pas le cas, le maintien du cours n'est pas prioritaire dans l'offre de formation.

En effet, il nous a semblé particulièrement important de recentrer l'offre de formation de l'UTA sur la dimension « Université » inscrite dans son nom. De très nombreux organismes culturels existent dans le Grand Lyon, qui proposent à un large public des activités variées. Dans le contexte budgétaire resserré qui est le nôtre, l'UTA peut et doit cependant marquer sa différence, en proposant des ateliers et des cours menés par des enseignant.es-chercheur.es spécialistes de leurs disciplines, à même de proposer des contenus exigeants, innovants et en phase avec l'actualité des savoirs.

Construisons ensemble l'avenir de l'UTA

Je tenais, par cette présente lettre, à m'adresser directement à vous pour vous exposer les raisons qui nous ont conduit à modifier, dans l'urgence de cette fin d'année, l'offre de formation 2016-2017 de l'UTA.

Soyez assuré.es que Mme Dompnier, Présidente de l'Université Lyon 2, et toute l'équipe présidentielle avec elle, est très attachée à l'existence de l'UTA, qui a le statut de « service central » de notre établissement depuis sa création à la fin des années 1970. Pour preuve de cet attachement, la mission qui m'a été confiée du pilotage politique de l'UTA, qui vient en soutien de la direction pédagogique assurée par Mme Clavel et de la direction administrative assurée par Mme Fillon.

Les orientations politiques que la nouvelle équipe présidentielle entend introduire ne se résument pas, cependant, à la suppression de cours et d'ateliers, mais visent aussi à instaurer

d'autres modes de fonctionnement, en particulier dans la co-construction de l'offre de formation. Nous entendons par là renouer avec des dispositifs qui ont existé dans un passé récent au sein de l'UTA et à l'Université Lyon 2, et qui vous associent, en tant qu'auditeur/trices, associations d'auditeur/trices et élu.es au conseil de gestion de l'UTA, à la définition des programmes des cycles de conférences. Parce que nous vous savons aussi attaché.es que nous à l'UTA, nous sommes intimement convaincu.es que c'est par le dialogue concerté, la prise en compte des attentes, l'écoute des souhaits des uns et des unes que nous pouvons, dans les années qui viennent, améliorer et enrichir les cycles de conférences que les enseignant.es-chercheur.es, les chercheur.es et les professeur.es invité.es peuvent vous proposer. La mise en place de ce dispositif de collaboration viendra efficacement soutenir les travaux du Comité pédagogique de l'UTA.

J'ai parfaitement entendu les regrets, les déceptions, et même, disons-le, certaines sorties irascibles très légitimement nées de l'annonce qui vous a été faite ces derniers jours. C'est pourquoi j'ai souhaité vous écrire très rapidement, afin de vous exposer les modalités de travail qui ont présidé à la reconfiguration de l'offre de formation.

Cette lettre est, j'en forme le vœu, la première d'une longue série. Soyez assuré.es de ma disponibilité et de ma volonté de travailler, avec vous, à l'amélioration de l'UTA. Vous pouvez m'écrire directement, en utilisant l'adresse électronique suivante :

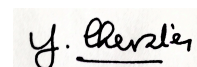
vp-egalitecitoyenne@univ-lyon2.fr

ou bien en écrivant à l'adresse suivante :

M. Yannick Chevalier
Vice-président en charge de l'Égalité et de la Vie citoyenne
Université Lyon 2
86 rue Pasteur
69365 Lyon Cedex 07

Je reste aussi à votre disposition pour toute rencontre.

Mme Nathalie Dompnier, Présidente de l'Université Lyon 2, se joint à moi pour vous prier de recevoir l'expression de nos salutations académiques.



Y. Chevalier